

31 janvier 2007

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Saleté dans le quartier des rues des Asters, Hoffmann et de la Servette».**

**Rapport de M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang.**

La pétition a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions le 18 janvier 2006. La commission s'est réunie le 22 mai 2006, sous la présidence de M. Jean-Pierre Oberholzer, puis les 8 et 15 janvier 2007, sous la présidence de M. François Sottas.

Nous remercions M<sup>mes</sup> Olivia Di Lonardo et Tamara Saggini pour les excellentes notes de séances.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 22 mai 2006**

*Audition de M<sup>me</sup> et M. Haag ainsi que de M. Bazzi, pétitionnaires*

M. Haag nous expose que, depuis quatre ans, il a commencé à adresser des photographies de la ville, qui n'est plus très propre, tant à M. Hediger qu'à M. Ferrazino. La ville de Genève est une ville internationale, une ville de paix et de rencontre. Quand on voit cette saleté, cela devient intenable. Le Conseil municipal a octroyé un crédit supplémentaire pour la Voirie; M. Haag a pu constater que cela a eu un effet, les rues sont désormais plus propres.

A la rue Hoffmann, il y a une jolie place pour les enfants ainsi qu'une maison pour les jeunes du quartier. Depuis 2005, la situation s'est aggravée, il y a du trafic de drogue, des jeunes y consomment de l'alcool et jettent tout par terre. A Noël et à Nouvel An (2005), M. Haag a pris des photos de la place. Selon lui, cela ne va plus, cette place est dégoûtante.

M. Bazzi précise que la place est devenue le dépotoir et le pissoir du coin. Il y a quelques jours, un jeune s'est soulagé dans le parc. M. Bazzi lui a demandé ce qu'il faisait étant donné qu'il y a des enfants à proximité. L'interpellé lui a répondu que tous les chiens faisaient de même. Vu que c'est déjà sale, les gens pensent que ce n'est pas grave, bien que des toilettes publiques soient situées à 100 m environ.

Le vendredi soir, des jeunes restent dans le parc jusqu'à 5-6 h du matin et le samedi la place est dans un état catastrophique. Malgré la présence de poubelles, les bouteilles sont partout sauf dans lesdites poubelles. Ce n'est pas aux habitants de faire la police.

M. Haag ajoute qu'il était assistant social à la Protection de la jeunesse. Plusieurs dames lui ont confié qu'elles avaient peur de sortir le soir, en raison des jeunes qui se droguent. Il lui arrive de voir un jeune en moto qui vient la distribuer. Il y a de plus en plus de mineurs dans la rue la nuit, il se demande où sont les parents. Tout se dégrade rapidement. Les agents municipaux ne s'occupent que des voitures et ne font rien pour préserver le bien-être des habitants.

M. Haag a écrit à M. Moutinot, conseiller d'Etat, ainsi qu'à MM. Hediger et Ferrazino, conseillers administratifs. Il lui a été répondu que l'on prendrait des mesures et que certaines étaient en voie de concrétisation. M. Haag espère qu'il en sera discuté lors du forum sur la propreté. M. Haag demande à la commission si elle est au courant d'un projet dont M. Moutinot fait mention, soit un plan pour lutter contre les problèmes d'insalubrité, plan qui serait bientôt mis en œuvre.

#### *Discussion et questions*

Un commissaire estime qu'il s'agit plus d'un problème de répression que de Voirie et demande si les pétitionnaires souhaitent une présence policière accrue.

M. Haag répond que la Voirie ne peut rien faire de plus et qu'il faut s'attaquer à la base du problème. Les autorités ne savent pas communiquer avec la population, car il faut entrer en contact, sinon la vie communautaire n'est pas possible.

Faut-il plus d'agents et plus d'amendes?

M. Bazzi dit que oui, dès lors qu'il y a un manque de civilité. Les agents municipaux ne s'occupent que des voitures et devraient aussi agir pour la propreté. Cela fait quarante ans que M. Bazzi habite à la Servette et il n'a jamais vu ce quartier aussi sale.

M<sup>me</sup> Haag relève que tous les citoyens ont des devoirs et que, si on ne les respecte pas, on est puni par la loi. Un agent municipal est assermenté et, lorsqu'il voit une personne laisser son chien faire n'importe où, il devrait sévir.

Un commissaire relève que le Conseil municipal a demandé, il y a quelque temps, que les agents municipaux puissent s'occuper de la propreté et qu'ils puissent amender, ce qui a été relayé par le Conseil administratif. Mais le Conseil d'Etat ne l'a pas accepté et refuse de leur donner cette compétence. C'est un problème général qui se produit malheureusement dans tous les quartiers.

Avez-vous le sentiment qu'il s'agit d'un problème de société, d'éducation avec des parents démissionnaires, car il est difficile de mettre un agent derrière chaque citoyen?

M. Bazzi répond qu'ils ne peuvent que constater et que c'est aux autorités d'agir. Les habitants ne seraient pas dans la légalité s'ils décidaient de mettre une gifle à l'un de ces jeunes.

M<sup>me</sup> Haag ajoute que les citoyens en ont ras le bol, peu importe à qui revient la compétence, ils estiment qu'il faut les respecter.

M. Haag estime que trop de parents sont démissionnaires, c'est ainsi que se greffent le trafic de drogue et la violence. La ville de Singapour est propre, car on amende. Tôt ou tard, la Ville de Genève devra prendre des mesures. Il convient de commencer à communiquer avec la population et ce en différentes langues. Les grandes affiches faites il y a deux ans ont été de l'argent jeté par la fenêtre, aujourd'hui personne n'en a souvenir. Il faut prendre les problèmes à la base.

(Les pétitionnaires font référence à la campagne «Nick la crasse».)

Est-ce qu'une prise de contact a eu lieu avec l'îlotier du quartier ou avec des assistants sociaux?

M. Haag dit ne pas connaître l'îlotier mais, en revanche, il s'est adressé au Centre de loisirs des Asters. Une lettre a été envoyée à la direction du centre, mais cette dernière n'a pas réagi. Il ajoute que tout le monde est au courant du problème.

Parmi les jeunes qui se trouvent sur la place la nuit, y a-t-il des mineurs?

M. Haag répond affirmativement et que c'est le cas également dans toute la ville de Genève, il y a des jeunes de 15 à 17 ans, et il est impossible de dormir avant environ 3 h du matin.

M. Bazzi relève qu'il y a eu une fête dans le quartier la semaine dernière et que tout a été nettoyé, c'était impeccable. Un jeune a tapé avec son ballon contre un mur, un animateur est venu et lui a pris le ballon. Pendant les activités du centre, les animateurs s'occupent des jeunes, mais c'est après qu'il y a des problèmes. Encore une fois, c'est aux autorités d'intervenir. Autrefois, on infligeait des amendes pour tapage nocturne.

Une photographie montre des dépôts encombrants. Sont-ils sauvages et combien de temps ces derniers restent-ils sur le domaine public?

Certains sont entreposés le week-end. Dernièrement, pendant les fêtes de Noël, il y a plusieurs jours, le feu a été mis à ces déchets. C'est un pas de plus qui a été franchi. Ces déchets sauvages ne sont pas maîtrisés, contrairement à ce qu'ont annoncé MM. Hediger et Ferrazino.

Il est demandé si les pétitionnaires souhaitent, par cette pétition, que chaque personne qui ne respecte pas l'ordre et qui salit le quartier soit amendée.

M. Haag souhaite que les gens soient responsabilisés.

M. Bazzi précise qu'il ne s'agit pas nécessairement d'amendes, mais que les gens soient réprimandés et que les autorités interviennent. Il le fait comme citoyen et ne voit pas pourquoi les «casquettes» ne le feraient pas. Il y a trop de laxisme.

Il y a deux nettoyeurs de la Voirie, l'un pour balayer et l'autre pour pousser le chariot. Ce matin, il n'y en avait plus qu'un et, si cela était fait exprès, c'est bien, car il était plus motivé tout seul. Vers la place des Nations, ils étaient trois, l'un sur le trottoir avec le chariot, le second discutait et le troisième traînait le balai. Il n'a rien contre eux, il a été fonctionnaire durant trente-cinq ans, mais il n'a jamais conçu son travail comme cela. Cela le révolte.

Cette pétition est l'aboutissement d'un ras-le-bol et ils souhaitent être pris au sérieux, les autres quartiers faisant face aux mêmes problèmes.

Une commissaire demande si cette pétition a été envoyée aussi au Grand Conseil?

M. Haag dit que la police et les pompiers ont suggéré cette pétition. Les gendarmes ont tellement à faire, ils sont en manque d'effectif et ont d'autres choses plus graves à faire. D'autre part, le poste de police n'est pas toujours ouvert.

### *Discussion de la commission*

Un commissaire trouve déplaisant que des pétitionnaires soient pris à parti et qu'on leur demande de se justifier. Ces gens méritent notre respect.

Un autre commissaire trouve déplaisant, dans cette pétition, que l'on parle de problème de propreté et que l'on désigne des coupables. Il n'est pas fait mention de jeunes dans le texte. Il est vrai que des bagarres violentes ont lieu et il serait juste d'interpeller le Centre de loisirs des Asters et la Délégation à la jeunesse. Ce commissaire trouve cette pétition très populiste.

Le président relève que la pétition ne parle pas de jeunes, car ce ne sont pas eux les responsables des débarras sauvages, mais il est probable que ce soit eux qui y mettent le feu. Le problème relève des agents de sécurité municipaux et des gendarmes. Il n'est ni naïf ni cynique, mais, quand des gens mettent le «souk», il ne s'agit pas d'un problème d'assistants sociaux, mais il faut amender les contrevenants. Beaucoup de personnes «oublient» d'appeler pour faire débarrasser des objets alors que cela est gratuit.

Il n'est pas concevable que la ville de Genève soit l'une des plus sales et qu'elle ne prenne pas les mesures qui s'imposent.

Il faut éduquer, plus que sensibiliser. Il n'est pas possible de faire des réflexions aux parents sur leurs enfants, car il n'y a pas encore de permis pour être parents. Et il y a des personnes qui deviennent agressives si on s'adresse à leurs enfants.

Différentes auditions sont demandées: le Centre de loisirs des Asters et MM. Ferrazino et Hediger dans un premier temps.

### **Séance du 8 janvier 2007**

*Audition de M. André Hediger, maire de la Ville de Genève, et de M. Antonio Pizzoferrato, adjoint de direction au Service des agents de ville et du domaine public*

M. Hediger nous dit avoir retrouvé les correspondances datant de 2003 sur le même sujet où l'on a répondu qu'un effort particulier serait porté sur le quartier de la Servette. Des mesures, telle l'augmentation du nombre de poubelles et d'agents de ville, ont été prises, de même que des amendes ont été délivrées aux propriétaires de chiens. Ses services n'ont pas eu de contact direct avec les pétitionnaires mais, dès qu'ils ont reçu leur courrier, ils ont pris des mesures.

M. Pizzoferrato précise que les opérations de propreté ont débuté, depuis 2006, dans deux quartiers: celui de la Servette et celui des Pâquis.

### *Discussion*

Afin qu'il n'y ait pas de confusion et pour la clarté du débat, il est rappelé qu'il n'y a que les agents de sécurité municipaux (ASM) qui ont la compétence d'infliger des amendes aux propriétaires de chiens et non les agents municipaux (AM), ces derniers ne pouvant verbaliser que les véhicules à l'arrêt (stationnement).

M. Pizzoferrato ajoute que, depuis une année, lui et ses collaborateurs font le tour des associations de quartier pour que la population soit sensibilisée à la législation.

Un commissaire demande s'il y a une organisation par rapport à la sécurité et la salubrité et, si oui, comment.

M. Hediger répond qu'il a écrit aux écoles et aux cycles d'orientation pour les informer que des ASM étaient à leur disposition pour donner des cours en collaboration avec le corps enseignant qui fait lui-même appel aux ASM lorsqu'il y a des problèmes de racket ou de drogue, car la vue de l'uniforme a un grand rôle, mais il ne peut pas mettre un agent derrière chaque citoyen.

M. Pizzoferrato ajoute que ses collaborateurs ont organisé des séances d'information dans les différents endroits du quartier de la Servette; de plus, un calendrier avec les dates des relevées des déchets existe et est distribué à tous les ménages afin d'aider les habitants. Un bilan sur les interventions faites en 2006 sera établi en février en concertation avec la ville et les habitants.

Concernant le montant des amendes, ces dernières peuvent aller de 100 à 400 francs pour les amendes d'ordre et de 100 à 60 000 francs pour les amendes administratives.

Toute l'année, les collaborateurs font de la prévention mais, à la Servette ainsi qu'aux Pâquis, après deux mois de prévention, ils ont commencé à infliger des amendes.

Qu'en est-il des jobs d'été, pourraient-ils intégrer les jeunes dans le nettoyage de leur quartier?

M. Pizzoferrato indique que la Voirie emploie quelques jeunes l'été, mais que la demande n'est pas grande. Cela pourrait être une idée pour des travaux d'intérêt public.

Quelles sont les compétences et quel accueil pour les agents de civilité?

M. Pizzoferrato précise qu'ils interviennent ponctuellement et clairement chez les commerçants. Ils n'ont reçu, pour l'instant, que des lettres d'encouragement ou des rapports positifs. Les contacts de ces agents sans uniforme avec la population sont plus faciles.

*Audition de M. Christian Ferrazino, conseiller administratif chargé du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, et M. Boris Woelflé, chef du Service de la voirie*

M. Ferrazino expose avoir reçu de nombreux courriers qui remerciaient les efforts de la Voirie. Quoique la Ville fasse, il y aura toujours des saletés et des poubelles qui débordent. Des efforts considérables ont été faits à Genève: des interventions des agents de ville, les animateurs du Centre de loisirs des Asters interviennent auprès des jeunes et, bien sûr, toutes les interventions de la Voirie.

M. Woelflé ajoute que le quartier des Asters est balayé tous les jours et lavé deux à trois fois par semaine. Des caninettes et des poubelles ont été ajoutées.

### *Discussion*

Un commissaire reconnaît que, si la Voirie fait son travail, des saletés persistent malgré tout. Cela provient des incivilités de la population. Que penser d'une

action pour la propreté avec un travail en réseau et une campagne qui inciterait tout le monde à ramasser ses déchets?

M. Ferrazino informe que des démarches sont entreprises de concert avec l'Etat, mais que cela ne suffit pas, en dépit du fait qu'elles soient essentielles. C'est une idée intéressante qui pourrait être appliquée dans les écoles car, en effet, la meilleure méthode consiste à faire faire aux personnes.

M. Woelflé ajoute que les collaborateurs sont impliqués avec des écoles depuis deux ans, de même qu'avec la Délégation à la jeunesse, le but étant de rendre cohérents tous les projets entre eux.

Ne pourrait-on pas augmenter la fréquence des tournées poubelles vu qu'elles sont pleines et que leur nombre a déjà été augmenté? Quid des chewing-gums qui sont collés par terre?

M. Woelflé répond qu'en effet le nombre de poubelles a été augmenté et qu'il pense à augmenter aussi les tournées. Concernant les chewing-gums, leur enlèvement coûte très cher.

Ne sortir les poubelles que le matin éviterait que certaines personnes les prennent pour des ballons de football, mais il est plus facile pour les commerçants de les sortir le soir.

Est-ce que la répression actuelle est suffisante?

Non, répond M. Ferrazino, mais les problèmes surviennent souvent le soir lorsque les effectifs sont les plus faibles.

Le quartier de la Servette est-il un cas plus grave que les autres quartiers?

Les Eaux-Vives, la Jonction et la Servette sont des quartiers très fréquentés et il y a plus de problèmes. Néanmoins, la Servette a connu beaucoup de progrès en dix ans, indique M. Woelflé.

## **Séance du 15 janvier 2007**

### *Discussion et vote*

Le groupe libéral constate que la commission a déjà reçu de nombreuses pétitions qui allaient dans le même sens et qu'elles ont toutes été renvoyées au Conseil administratif.

Pour l'Union démocratique du centre, compte tenu de l'importance du sujet, il est hors de question de classer cette pétition. Elle la renverra donc au Conseil administratif.

Pour l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), un commissaire remarque qu'il y a des choses qui ont été dites et qui lui ont déplu, comme des affirmations et des accusations, mais il soutiendra néanmoins le renvoi de cette pétition au Conseil administratif.

Pour les Verts, ils se retrouvent dans les propos de l'Alliance de gauche; ils soutiendront également le renvoi de la pétition au Conseil administratif.

Pour les radicaux, la commissaire n'a pas trouvé les pétitionnaires arrogants, d'autant que ces derniers ont relevé aussi bien le travail de la Voirie que des problèmes récurrents. Cette pétition est l'expression d'un ras-le-bol général d'une génération qui était, elle, plus respectueuse d'autrui. Elle propose aussi de renvoyer cette pétition au Conseil administratif.

Le Parti démocrate-chrétien adhère à ce qui vient d'être dit et trouve désagréable de voir que l'on s'érige en juges des pétitionnaires, car la commission est là pour écouter tout le monde.

Les socialistes adhèrent aussi à ce qui vient d'être dit et renvoient aussi au Conseil administratif cette pétition.

Mais un commissaire fait remarquer que la problématique de la saleté est récurrente et qu'il voudrait recommander au Conseil administratif d'avoir un numéro d'appel qui coordonnerait tous les services publics afin d'éviter de perdre du temps à chercher à qui s'adresser et il comprend que les pétitionnaires en aient assez.

Et le Parti démocrate-chrétien de rebondir sur ces propos en rappelant les deux motions du parti, une sur un délégué à la propreté et l'autre sur un ombudsman, que le Conseil municipal a rejetées et propose des recommandations.

Après discussion, la commission des pétitions vote les recommandations suivantes:

1. Qu'une action de sensibilisation à la propreté soit organisée par le Service des écoles et institutions pour l'enfance en coordination avec les animateurs de la Maison de quartier des Asters-Servette.

Cette recommandation est acceptée à la majorité moins 2 abstentions (1 UDC, 1 L).

2. D'augmenter le nombre de poubelles et d'adapter les tournées de nettoyage afin de maintenir la propreté du square.

Cette recommandation est acceptée à l'unanimité.

3. Que les tournées des agents de sécurité municipaux soient augmentées dans le quartier.

Cette recommandation est acceptée par 7 oui (2 Ve, 3 S, 1 R, 1 DC) et 5 abstentions (2 AdG/SI, 1 T, 1 L, 1 UDC).

4. Que l'on termine dans les meilleurs délais les travaux d'aménagement du square.

Cette recommandation est acceptée à l'unanimité.

Le président met au vote le renvoi de la pétition P-161 au Conseil administratif, avec les recommandations.

Le renvoi de la pétition et des recommandations de la commission est accepté à l'unanimité des membres présents, à savoir: 2 AdG/SI, 1 T, 2 Ve, 3 S, 1 R, 1 DC, 1 L, 1 UDC.

*Annexes:* la pétition et divers courriers des pétitionnaires ainsi que leurs réponses

Groupe d'habitants des Rues  
des Asters, Hoffmann, Servette.

PETITION

Aux Autorités Municipales,

Janvier 2006

En cette période de l'année, où la coutume veut que l'on s'adresse des vœux, nous voudrions aussi, en qualités de citoyens exprimer les nôtres à nos Autorités Municipales.

Nous aimerions, en effet voir plus de propreté, d'ordre et se sentir plus en sécurité, dans ce quartier que nous habitons.

Tous les jours nous rencontrons sur notre passage : papiers, bouteilles vides, emballages plastiques et déchets de tous genre destinés aux poubelles plutôt qu'aux trottoirs. Que vous dire de la place située devant le Centre de loisir qui par moments ressemble plus à un dépôt d'ordures qu'à un emplacement de jeux pour les enfants. A ce sombre tableau ajoutons les trop nombreuses crottes de chiens et les crachats qui semblent redevenir à la mode et vous comprendrez notre mécontentement. Les photos ci-jointes vous prouveront la réalité de nos propos.

Nous constatons que tous les jours et très régulièrement, nos agents municipaux surveillent les parkings des voitures. Ne saurait-il pas possible d'élargir cette surveillance en collaboration avec la voirie et d'infliger des amendes aux mauvais citoyens qui ne respectent pas les règles du savoir-vivre? Les sommes récoltées par les amendes infligées aux incorruptibles serviraient non seulement à renflouer les caisses de l'Etat qui apparemment en a grand besoin, mais consoleraient un peu les automobilistes qui ne se sentiraient plus les seuls visés.

Ne pensez-vous pas que l'une des tâches de ces agents pourrait être aussi de rendre visite aux animateurs du Centre de loisir pour qu'ils exigent des jeunes qui le fréquentent le comportement que tout bon citoyen doit avoir ?

Devant ce sentiment d'insécurité et face à cette incivilité grandissante, nous souhaitons et attendons de nos Autorités Municipales qu'elles assument leurs responsabilités vis-vis des habitants et qu'elles mettent tout en œuvre pour que la situation redevienne vivable, avant qu'il ne soit trop tard.

Nous espérons vivement que nos souhaits soient exaucés et vous adressons nos salutations distinguées.

P.S. Monsieur Christian FERRAZINO, Conseiller administratif,  
est au courant de la situation depuis le mois de mai 2005.

*Ignace Haag*

*Lucien Bazzi*

*Alleya Haag*

*Louise Bazzi*

*Gafage de la Rue de la...*  
*J. Dupuis*  
*L. Keller*  
*Hervé Chast*

Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Genève, le 5 juin 2002

Monsieur  
André H E D I G E R  
Maire  
Palais Eynard  
4, rue de la Croix-Rouge  
1204 G E N E V E

POUR UNE VILLE PROPRE

Monsieur le Maire,

Je suis citoyen de la ville de Genève. J'aime notre ville et je suis fier d'y habiter.

Or, depuis 4 - 5 ans, je dois constater une dégradation constante de nos rues et places publiques au point de vue propreté. Les gens jettent n'importe quoi sur la voie publique, n'utilisant même plus les corbeilles ou poubelles.

Il y a bien sûr aussi les débris de bouteilles de bière ou d'alcool fort (en tant que cycliste j'en sais quelque chose avec les crevaisons de pneus), les crottes de chiens, le dépôt sauvage de meubles et j'en passe, sur la voie publique.

Je ne supporte plus ce délabrement. J'ai pris mon appareil de photo et je me suis promené dans certaines rues.

Et voilà, je me permets de vous envoyer un dossier photographique avec des petits commentaires.

Je n'ai pas le souvenir que le Conseil administratif ait pris position par rapport à ce phénomène de dysfonctionnement de notre société. La ville de Zurich a déjà pris des mesures.

Et vous - qu'attendez-vous ?

Je peux m'imaginer que vous allez lancer une campagne de sensibilisation, peut-être en collaboration avec la "TRIBUNE DE GENEVE". Pourquoi pas ?

Le visage que Genève offre depuis quelque temps déjà ne correspond plus à sa vocation de ville touristique - ville internationale - ville de paix et de dialogue.

Je souhaite que le Conseil administratif de notre ville assume ses responsabilités et fasse tout pour que notre cité redevenue petit-à-petit plus propre et plus agréable à vivre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Copie à Madame GENOUD, journaliste, "Tribune de Genève".



Ville de Genève

Département des sports et de la sécurité

Genève, le 13 juin 2002  
KM

Le Maire

Monsieur Ignace Haag  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Concerne : insalubrité en Ville de Genève

Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier du 5 juin courant, par lequel vous déplorez l'insalubrité croissante des rues et places publiques en Ville de Genève.

Tout comme vous, je regrette l'incivilité des nombreuses personnes qui se débarrassent de leurs détritres sur la voie publique et oublient de ramasser les déjections de leur chien.

Il faut cependant relever que le travail d'ilotage que j'ai développé ces dernières années afin d'améliorer la prévention et la sensibilisation notamment sur les questions de salubrité semble apprécié et produit des effets positifs. De plus en plus de personnes utilisent les sachets hygiéniques pour crotin canin et signalent les dépôts sauvages à la Voirie, qui se charge de débarrasser les objets encombrants.

Il va de soi naturellement que mes Agents vont continuer à être vigilants et je charge M. Dominique Clavien, Chef du Service des Agents de Ville et du Domaine Public de donner des instructions dans ce sens.

En vous remerciant de l'intérêt que vous manifestez envers notre ville et en espérant ainsi avoir répondu à votre requête, je vous adresse, Monsieur, mes salutations les meilleures.

André Hédiger

Copie à M. Clavien, Chef de Service

Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Genève, le 5 septembre 02

Monsieur  
André H E D I G E R  
Maire  
Palais Eynard  
1204 G E N E V E

Concerne : insalubrité en ville de Genève

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 juin dernier et je vous en remercie.

Votre lettre m'a déçu, car je me demande si le Conseil administratif se rend vraiment compte de la gravité de la situation.

Le problème ne se situe pas au niveau de la voirie, mais au niveau de notre société qui dysfonctionne de plus en plus. Le mélange de différentes cultures, qui est très fort dans notre canton, amène peut-être une petite dose de difficulté en plus.

Alors pour quand une campagne de sensibilisation auprès de notre population avec des affiches, papillons, articles de journaux en plusieurs langues? :

Certaines villes en Suisse ont déjà commencé avec de telles campagnes. Neuchâtel va encore plus l'Yon en abordant le coeur du problème : apprendre aux parents de dire "NON". Ne pas jeter des papiers, bouteilles, emballages, etc sur la voie publique fait aussi partie de l'éducation, me semble-t-il.

Ci-joint, vous trouvez encore quelques photos, afin que vous puissiez les joindre à la collection "GENEVE: VILLE PROPRE ?".

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses,



Ville de Genève

Département des sports et de la sécurité

Genève, le 13 septembre 2002  
KM

Le Maire

Monsieur Ignace Haag  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Concerne : insalubrité en Ville de Genève

Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier du 5 septembre courant, par lequel manifestez votre indignation face à l'insalubrité qui règne dans notre ville et suggérez qu'une campagne de sensibilisation soit entreprise pour responsabiliser la population.

J'ai examiné attentivement les photos que vous avez bien voulu me faire parvenir, qui illustrent une situation qui semble effectivement préoccupante. Je demande dès lors à mon Service des Agents de Ville et Domaine Public de prendre des mesures à cet égard.

En vous remerciant de l'intérêt que vous manifestez envers notre ville et en espérant ainsi avoir répondu à votre requête, je vous adresse, Monsieur, mes salutations les meilleures.

  
André Hédiger

Copie à M. Clavien, Chef de Service

Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Genève, le 17 novembre 02

Monsieur  
Christian FERRAZINO  
Conseiller administratif  
Palais Eynard  
4, rue de la Croix-Rouge  
1204 G E N E V E

Concerne : insalubrité en ville de Genève

Monsieur,

Je me permets de vous envoyer une nouvelle série de photos faite le 12 novembre dernier.

J'ai fait parvenir à Monsieur HEDIGER, Maire, un premier dossier photographique le 5 juin dernier et un deuxième le 5 septembre. Je suppose que Monsieur HEDIGER vous a montré les nombreuses photos.

En tant que citoyen de la ville de Genève, je suis dégouté par l'insalubrité de nos rues et places publiques, insalubrité qui s'aggrave d'année en année.

Au sein du Conseil administratif de la ville, vous avez la charge du dossier de la voirie.

En fait, le problème n'est pas la voirie. Il se situe au niveau de notre société qui dysfonctionne de plus en plus.

Une campagne de grande envergure de sensibilisation auprès de notre population s'impose, p.ex. affiches, papillons, articles de journaux en plusieurs langues.

Il semblerait que vous prépareriez une action à partir du mois de décembre, des démarches qui viennent bien tardivement.

Je compte sur vous pour faire changer les choses aussi rapidement que possible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Ignace Haag



Ville de Genève

Genève, le 13 mars 2003

Le Conseiller administratif

Monsieur Ignace Haag  
Rue Hoffmann 12  
1202 Genève

**Concerne : Propreté en ville de Genève**

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 17 novembre 2002, qui a bien entendu retenu mon attention.

Vous avez certainement remarqué, par le biais des médias locaux, que depuis le mois de décembre une vaste campagne de sensibilisation a été mise sur pied. Cette action répond pour partie à votre courrier et je puis vous informer qu'elle demeurera jusqu'à la fin du mois de mai.

Je souhaite ainsi interpellier le plus grand nombre de nos habitants à toute fin de sensibilisation.

Il ressort aujourd'hui de la première phase de cette campagne, qui avait pour but de dialoguer avec le public, deux thèmes majeurs que mes services et moi-même sommes en mesure de traiter.

- L'accroissement du nombre de corbeilles à déchets à disposition du public de 500 unités. Nous disposerons ainsi d'un parc d'environ 3'000 de ces récipients. De ce fait, nous souhaitons éradiquer les déchets au sol (littering) dans une large mesure.
- L'implantation de 200 appareils supplémentaires de distribution de sacs permettant aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs amis à quatre pattes. Sur le territoire communal, nous disposerons ainsi de plus de 400 de ces appareils dénommés "caninettes".

Dès lors, en ce moment-même, mes services de la voirie effectuent le travail d'implantation des ces corbeilles et caninettes.

Pour la part de la problématique des débarras sauvages, des mesures concrètes ont été entreprises depuis le mois de mai 2002.

Deux nouveaux équipages supplémentaires ont été affectés à cette tâche.

La ville a été subdivisée en quatre secteurs de ramassage des objets encombrants. Tous les jours ouvrables de la semaine, quatre véhicules sillonnent nos rues afin d'évacuer cette fraction de déchets.

Il semble qu'aujourd'hui nous ayons pu résoudre, pour une grande partie, cette délicate problématique due à l'incivilité de certains de nos habitants.

J.

Tout comme vous, je souhaite que toutes ces mesures permettent, dans un proche avenir, d'améliorer la propreté en ville.

Enfin, je vous prie de bien vouloir excuser le retard amené à la réponse de votre lettre. Plutôt que de répondre à vos propos sans avoir des indications quant aux premiers résultats de la campagne que j'ai engagée, il me semblait plus intéressant de le faire par rapport aux éléments concrets que nous avons récemment recueillis.

Tout en vous remerciant vivement de l'intérêt que vous portez à la propreté de notre ville, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

  
Christian Ferrazino

Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Genève, le 20 mai 2004

Monsieur  
Christian FERRAZINO  
Conseiller administratif  
4, rue de l'Hôtel-de-Ville  
1211 GENEVE 3

Concerne: Propreté en ville de Genève

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 mars 2003 et je vous en remercie.

En ce printemps 2004, j'avais envie de savoir comment notre ville se porte au niveau propreté.

Je remarque depuis quelques mois que notre ville est devenue plus propre, mais c'est surtout grâce à l'effort considérable des hommes de la voirie.

Et la population - est-ce qu'elle a bien retenu le message de votre vaste campagne de sensibilisation ? Je n'en suis pas sûr.

Et notre jeunesse ? Ce que j'ai vu dans les préaux et autour des écoles est tout simplement désolant. La situation n'a pas changé depuis mes premières fotos en 2002. Pourquoi les autorités scolaires ne réagissent pas ? Pourquoi on n'oblige pas les élèves ou étudiants à ramasser les papiers, bouteilles, etc. ? Par ce laxisme, les autorités ne rendent pas du tout service à notre jeunesse.

Notre belle rade mériterait une attention plus grande de la part de la voirie. Est-ce qu'ils ont peur de se mouiller ? Si vous comparez mes fotos de 2002 à celles que je vous fais parvenir aujourd'hui, la situation n'a pas changé non plus.

Un dernier mot concernant le passage des Grottes, gare Cornavin : c'est le dégoût ... depuis des années une saleté indescriptible ! Indigne pour une ville comme Genève.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Ignace Haag



Ville de Genève

Genève, le 21 juin 2004

Le Conseiller administratif

Monsieur Ignace Haag  
Rue Hoffmann 12  
1202 Genève

**Concerne : Propreté de notre ville**

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre sympathique lettre du 20 mai 2004, qui a retenu toute mon attention.

Je souhaite d'abord vous remercier des aimables propos concernant "l'effort considérable des hommes de la voirie" qui, en effet, oeuvrent pleinement au service des nos habitants pour tenter de mettre à disposition un cadre de vie agréable en ce qui concerne nos voiries.

Ensuite, pour répondre à votre préoccupation en matière de propreté des préaux et des alentours des écoles, je puis vous informer que mes services de la Voirie, en collaboration avec le service des écoles et institutions pour l'enfance, informent et sensibilisent les élèves des écoles enfantines et primaires de notre commune.

En effet, une action d'envergure est actuellement en cours pour justement apprendre à nos jeunes les règles élémentaires de la propreté et du tri des déchets dans leur environnement scolaire.

Pour les préaux des écoles secondaires et des cycles d'orientation, c'est l'Etat de Genève qui en a la charge. Mais, là aussi, je crois savoir que quelques actions sont en cours.

Pour le reste, mes services sont bien entendu soucieux de l'état de certains lieux et tentent, en affinant leur organisation, d'y mettre bon ordre.

D'ailleurs, depuis le début de cette année, une synergie est engagée avec le service des agents de sécurité municipaux afin d'informer et de sensibiliser concierges et commerces aux législations qu'il faut respecter dans le cadre de la propreté.

Je vous remercie de tous ces constats fort utiles, car ils confirment qu'il y a encore bien à faire dans ce domaine. Nous y oeuvrons d'ailleurs au quotidien.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations distinguées.



Christian Ferrazino

Genève, le 26 mai 2005

Monsieur  
Christian FERRAZINO  
Conseiller administratif  
4, rue de l'Hôtel-de-Ville  
1211 GENEVE 3

Concerne: Propreté de notre ville

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 juin 2004 et je vous en remercie chaleureusement.

Cette fois-ci, je me permets de vous faire parvenir quelques photos de notre quartier. Je constate que la situation s'aggrave depuis février-mars de cette année, surtout en ce qui concerne la rue Hoffmann et les alentours de la Maison de Quartier Servette-Asters avec sa place de jeux pour enfants.

Il faut préciser que la voirie fait correctement son travail, avec des passages plus fréquents. Mais à peine le nettoyage terminé, la saleté est vite de retour ..... Ma femme et moi-même, y compris nos voisins, en avons ras-le-bol.

Quel est le rôle des responsables de la Maison de Quartier ? Ils doivent bien se rendre compte que cette situation lamentable est nocive pour les jeunes qui fréquentent le Centre.

Quand à moi, j'attends avec impatience que les autorités de la Ville et du Canton osent enfin s'adresser directement aux parents et aux familles. Le fonds du problème est situé à ce niveau là.

Je vous remercie d'avance de l'intérêt que vous porterez une nouvelle fois à mes photos et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Ignace Haag*

\*\* J'aimerais vous demander de bien vouloir intervenir auprès de la Voirie, afin qu'elle coupe la mauvaise herbe, devenue importante, autour des deux jeunes arbres, plantés il y a 3-4 ans, à la rue Hoffmann (en face de la Maison de Quartier). Les gens y jettent papiers, bouteilles, sacs en plastique ..... je vous en remercie.

Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève



Ville de Genève

Genève, le 22 juin 2005

Le Conseiller administratif

Monsieur Ignace Haag  
Rue Hoffmann 12  
1202 Genève

**Concerne : Propreté rue Hoffmann et alentours de la Maison de quartier Servette-Asters**

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 26 mai 2005, qui, comme les précédentes, a retenu toute mon attention.

Je vous remercie de constater que mes services de la Voirie effectuent correctement leurs missions.

Ce travail est d'autant plus difficile vu le comportement de certains.

J'ai tenu, le 16 juin 2005, une conférence de presse à ce sujet en indiquant les interventions envisagées, en collaboration étroite avec les Agents de sécurité municipaux, le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) et la Délégation à la jeunesse.

En ce qui concerne plus particulièrement la Maison de quartier que vous citez dans vos lignes, mes services de la Voirie vont dialoguer avec les responsables de cet établissement.

Je tiens à signaler, d'autre part, que le service des écoles et institutions pour l'enfance, avec la collaboration de Voirie – Ville propre, tente de sensibiliser nos jeunes à la propreté dans les préaux d'écoles et leurs abords. Un CD a été créé à cet effet et je vous en transmets un exemplaire, en annexe.

Dans le cadre de l'étroite collaboration entretenue par mes services avec le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), qui dépend de mon collègue, Monsieur Manuel Tornare, je communique votre courrier au SEVE pour qu'il prenne connaissance de vos remarques concernant les parcs publics.

En espérant avoir ainsi répondu à votre attente, je vous présente, cher Monsieur, mes salutations distinguées.



Christian Ferrazino

Annexe mentionnée

Copie à : Monsieur Denis Oberson, chef de la section nettoyage du domaine public, Voirie – Ville propre  
Madame Yveline Cottu, cheffe du service des espaces verts et de l'environnement (SEVE)

Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

Genève, le 8 septembre 2005

Monsieur  
Christian FERRAZINO  
Conseiller administratif  
Ville de Genève  
Case postale 3983  
1211 G E N E V E 3

Concerne : Propreté de notre ville

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 22 juin 2005. Je vous remercie du CD que j'ai regardé attentivement.

Malheureusement, notre ville n'est toujours pas propre. Vous pouvez le constater en regardant mes nouvelles photos.

Nous avons passé un mois d'août pénible face à l'aggravation de la situation dans notre quartier Servette - Hoffmann - Asters. 10 - 12 heures après le passage de la voirie, on n'a plus rien vu de leur travail de nettoyage ! Voir photos de page 1 à 5 . Nous en avons ras-le-bol, nos voisins aussi.

D'après nos observations, ce sont avant tout des jeunes qui ont sali tous les jours cette jolie place de jeux des Asters.

Pour compléter le tableau, il faut également parler ...

- \* des crottes de chiens (toujours très présentes)
- \* des cyclistes qui roulent sur les trottoirs
- \* des gens qui crachent sur les trottoirs

Le savoir-vivre dans notre société fait de plus en plus défaut. Il y a trop de parents qui ne savent pas éduquer leurs enfants.

Pour quand les agents de la propreté pour chasser les excès de salissures en ville de Genève ? Et les amendes ?

**IL FAUT QUE ÇA CHANGE !** ... avant qu'il ne soit trop tard.  
Nous attendons avec impatience une réaction ferme, claire, sans équivoque de la part de nos autorités.

Je vous présente, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Ignace Haag*



Ville de Genève

Le directeur

Monsieur  
Ignace Haag  
Rue Hoffmann 12  
1202 Genève

Genève, le 26 septembre 2005

**Concerne : Propreté en ville de Genève**

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre et de ses annexes du 8 courant, qui ont retenu toute mon attention.

Les différentes mesures évoquées dans ma lettre précédente sont en cours de réalisation, mais les résultats ne peuvent être immédiats.

Depuis le début de cette année, le service Voirie – Ville propre a constaté une nette réduction des plaintes concernant les défauts de propreté et l'évolution est donc positive.

S'agissant des comportements qui doivent être sanctionnés ou, en tous cas, réprimandés, la collaboration de Voirie – Ville propre avec les agents de sécurité municipaux s'est effectivement renforcée, comme je vous l'avais annoncé.

Aujourd'hui, une mise à jour de la réglementation municipale en matière de gestion des déchets et de la propreté est en préparation. Cet outil devrait, dans un proche avenir, permettre de sanctionner de manière plus efficace les personnes qui salissent de manière inadmissible le domaine public.

Tout en vous remerciant pour vos remarques, je vous présente, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

  
Christian Ferrazino

Copie à :

Monsieur Fredy Martin, chef de la section levée des résidus ménagers, Voirie – Ville propre  
Monsieur Denis Oberson, chef de la section nettoyage du domaine public, Voirie – Ville propre



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des institutions

Le Conseiller d'Etat

DI  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
Case postale 3962  
1211 Genève 3

Madame Françoise MEYER HAAG  
Monsieur Ignace HAAG  
12, rue Hoffmann  
1202 Genève

N<sup>o</sup>réf. : LMHSWcb  
V<sup>o</sup>réf. : 400267-06

Genève, le 25 AVR. 2006

**Concerne : Insalubrité de la ville et incivilité des cyclistes**

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 15 janvier 2006 relatif à l'objet susmentionné et je vous en remercie.

S'agissant des problèmes d'insalubrité, je vous informe que le Conseil d'Etat a adopté en 2005 le Plan propreté, lequel vise à rendre Genève plus propre par le biais d'un certain nombre de mesures préventives et répressives. Ce plan sera mis en œuvre dans les prochaines semaines et j'espère qu'il portera ses fruits dans votre quartier.

En ce qui concerne le comportement des cyclistes sur la voie publique, la police s'en préoccupe au même titre que celui des autres usagers de la route mais ne peut mener une action plus particulièrement ciblée sur les cyclistes. En effet, les automobilistes et les motocyclistes, plus nombreux sur les routes, représentent, de par la vitesse à laquelle ils peuvent circuler, un danger potentiel bien plus grand que les cyclistes.

Par ailleurs, la sécurité des usagers de la route n'est, malheureusement, pas la seule mission de la gendarmerie, elle n'est qu'une tâche parmi beaucoup d'autres.

Ceci dit, j'attirerai l'attention de la gendarmerie sur le problème que vous avez soulevé, afin qu'elle y soit encore plus attentive.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Laurent MOUTINOT

